



COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le Syndicat des Entraîneurs s'est réuni le 24 Mars 2014
sous la Présidence de Monsieur Christian BAZIRE, en présence de :

Monsieur Anders LINDQVIST
Monsieur Pierre VERCROYSSSE
Monsieur Gilles CURENS
Monsieur Franck BOUGON
Mademoiselle Colette CHASSAGNE
Monsieur Julien RAFFESTIN
Monsieur Yves HOUSSIN
Monsieur Bernard PLAIRE
Monsieur Christian BOISNARD

Monsieur Jean Marc GODARD
Monsieur Pierre BLIN
Monsieur Guillaume MOINON
Monsieur Stéphane MEUNIER
Monsieur François GIARD
Monsieur Jean Yves RAYON
Monsieur Antonio RIPOLL RIGO
Monsieur Julien ROSENZWEIG

Séance ouverte à 17 heures 30 par le Président Christian BAZIRE.

PRIORITES DE MONTES

Selon l'Art 39 du Code des Courses, le jockey doit monter le cheval dont il a en propriété le pourcentage le plus élevé.

Le SEDJ souhaite faire une demande pour que soit privilégié la notion de couleurs plutôt que la notion de parts.

Celle-ci sera adressée prochainement à la Commission du Code.

CHANGEMENTS DE MONTES

Des changements de montes ont été refusés lors de réunion Premium.

Le Président a précisé que tout driver devrait pouvoir être remplacé, il souhaite désormais que cela se passe mieux car un non-partant entraîne des pertes financières conséquentes pour l'entraîneur et le propriétaire.

Une demande sera faite en ce sens.

REUNION DE CAGNES SUR MER

Les différents entraîneurs ont échangé sur les problèmes survenus lors de la réunion de 14 courses à Cagnes sur mer.

On a pu constater que les trotteurs ont été lésés, en effet les stalles et les vestiaires ont été réservés aux galopeurs.

Il était difficile de réaliser des heats.

De plus cela pose un véritable problème en matière de sécurité.

Les professionnels sont opposés à ces réunions avec des courses toutes les 15 minutes et sont inquiets à l'idée qu'une telle réunion se prépare à Vichy.

Un courrier à Monsieur MAUPAS sera envoyé en ce sens.

HORAIRES DE COURSES

Pour les hippodromes qui organisent des réunions avec des courses toutes les 25 minutes, il devient difficile de faire les heats et les canters convenablement. La sécurité ne paraît plus assurée dans ces conditions.

REUNION AVEC COMMISSAIRES

Une nouvelle réunion devra être programmée entre les Commissaires et des représentants du SEDJ.

REGLEMENT DES PENSIONS AU CODE

La Commission de Conciliation ayant du mal à fonctionner, il serait souhaitable que soit inscrit au Code des Courses le règlement de pensions de propriétaires comme le règlement des montes (art 36 al IV du Code des Courses).

MSA EN REGIONS

La MSA va remettre en place des Groupes de travail avec les entraîneurs et les épouses d'entraîneurs en régions.

CASREC : Caisse de Secours des Retraités des Ecuries de Courses

Les caisses de la CASREC sont alimentées par les 0,02% des gains de courses prélevés.

Cette Caisse a malheureusement des difficultés à se faire connaître et utiliser chez les trotteurs. Aussi des problèmes de fonctionnement ont été remarqués, le SEDJ va donc demander l'organisation d'une réunion avec les représentants.

CRECHE

Nous allons relancer l'AFASEC pour le projet de crèche à Grosbois.

GESCA

Un nouveau bureau a été élu, Thierry SODOIR réélu Président, Christian BAZIRE secrétaire.

CONTROLE VETERINAIRE

Afin de s'assurer qu'un cheval ne soit déclaré positif, le SEDJ va rappeler à ses adhérents qu'ils peuvent faire effectuer des analyses de dépistage (50€ si on précise la molécule recherchée).

NONANT LE PIN

Stéphane MEUNIER a expliqué qu'un projet de POLE EQUIN (centre d'entraînement et hippotel) sont à l'étude actuellement sur le site de Nonant le pin en remplacement de la décharge.

ENGAGEMENTS- BONS DE PRIORITE

Des idées seront apportés prochainement au Cheval Français afin d'améliorer les conditions d'engagement.

QUALIFICATIONS

Actuellement l'heure pour inscrire dans les lots de qualifications est 6 heures du matin ; mais pour ceux qui reviennent de nocturnes notamment, il faut demander à **repousser cette heure.**

Une demande sera faite en ce sens au Cheval Français.

De plus, dans le souci d'une bonne gestion des lots, il sera rappelé sur le site du SEDJ que les entraîneurs ayant inscrit leurs chevaux qui ne sont pas partants de **prévenir impérativement la société organisatrice.**

De plus, il sera demandé au Cheval Français qu'il y ait une case « Annulation partants » dans la rubrique Qualifications sur le site Infonet.

Enfin les professionnels demandent que dès le matin davantage de lots soient ouverts pour l'inscription.

RESTAURATION DES PROFESSIONNELS

Malheureusement les entraîneurs ont à nouveau regretté l'absence de restauration sur certains hippodromes pour les professionnels.

Des formules simples pourraient être présentées à faible coût mais on déplore que peu d'hippodromes fassent d'efforts dans ce sens.

Une demande va être faite en ce sens aux sociétés.

D'autres problèmes ponctuels ont été abordés et vont probablement se résoudre dans les semaines à venir.

La séance est levée à 19h30.